



FORMATION

Bien financer son MBA

Les cadres peuvent puiser à plusieurs sources de financement, à condition de s'y prendre à l'avance.

CHRISTINE PIÉDALU

PRATIQUE Un MBA coûte cher : les frais de scolarité varient entre 15 000 et 40 000 euros en moyenne. Il faut y ajouter les dépenses de la vie quotidienne si le lieu d'implantation de l'établissement implique des déplacements. Les voyages d'études prévus dans la formation ne sont pas nécessairement pris en compte dans les frais de scolarité.

L'Executive MBA, quant à lui, peut être plus cher. La moyenne se situe dans une fourchette de 25 000 à 60 000 euros, qui peut encore grimper en fonction de l'établissement. Ces chiffres donnent à réfléchir et expliquent, au moins en partie, pourquoi une telle formation ne se décide pas sur un coup de tête.

Pour suivre un MBA, généralement à temps plein, le compte personnel de formation (CPF) peut être activé. En revanche, il est beaucoup plus rare que l'entreprise participe. Elle sera en effet privée de son collaborateur pendant 9 à 12 mois. Dans la plupart des cas, lorsque celui-ci choisit un tel programme, c'est avec l'intention d'évoluer ailleurs ensuite.

L'Executive MBA à temps partiel peut en revanche être pris en charge par l'employeur. Un tel cursus peut en effet être intéressant pour la société, si elle souhaite faire évoluer son collaborateur, élargir son poste, le mettre à niveau dans ses nouvelles fonctions.

Souscrire un prêt étudiant

Cécile Edy a obtenu de son entreprise qu'elle prenne en charge 30 % des frais de scolarité. Cette directrice commerciale, qui a choisi de suivre l'EMBA de Paris Dauphine a mis en avant le rythme

du cursus (2 jours d'absence par mois seulement) et l'évolution de ses compétences. « De plus, précise-t-elle, une partie des études de cas que nous réalisons se fait au profit de mon entreprise. D'ores et déjà, nous commençons à produire quelques restitutions qui apportent de la valeur à la société. »

Cécile Edy a mobilisé son CPF (1 500 euros) et elle a également pu bénéficier du Fongecif (10 000 euros). « Le dossier a été un peu lourd à établir administrativement parlant, raconte-t-elle. Il doit être rempli à la fois par le participant, l'entreprise et l'université. Je l'ai constitué il y a un an et suivi de près afin de le déposer à temps, 2 mois avant le début de ma formation, qui a débuté en septembre 2019. Cela demande de bien défendre son dossier, lettre de motivation à l'appui. » Pour la part restant à financer, elle a cassé sa tirelire.

Autre piste, le recours au prêt bancaire, partiellement ou en totalité. En 2018, lorsque Emmanuel Angé, diplômé de l'EMBA de Rennes School of Business, a fait sa demande de financement, près de 70 % des frais de scolarité ont été pris en charge par son OPCA

et par le CPF alors calculé sur la base horaire. Plutôt que mobiliser ses économies personnelles, il a préféré souscrire un prêt étudiant avec remboursement différé pour la partie restant à payer. « Mon banquier n'a fait aucune difficulté et le taux à moins de 1 % était extrêmement attractif », souligne-t-il.

Tout n'est pas toujours aussi simple. Claire Peloux, qui suit également l'EMBA de Paris Dauphine, en finance les deux tiers, soit 21 000 euros. Le dernier tiers provient du CPF et de l'OPCO (opérateur de compétences qui accompagne la formation professionnelle), auquel s'ajoute une partie d'accompagnement de sa société. « J'ai fait ma demande en 2019, au moment de la refonte de la formation professionnelle, explique Claire Peloux. Si le CPF avait été comptabilisé en heures, cela m'aurait permis de débloquer la moitié du plafond horaire et aurait été avantageux. Mais le CPF a basculé en euros et je n'ai obtenu que 3 500 euros. » Elle

prévoit de passer aux frais réels pendant sa formation pour sa déclaration de revenus. « Le MBA se déroule sur 18 mois, soit trois années fiscales, détaille-t-elle. Sur l'une de ces trois années, je pourrai ainsi baisser de tranche d'imposition. »

Des entreprises acceptent aussi un aménagement de l'emploi du temps de leur collaborateur, voire de maintenir leur salaire dans son intégralité, sans tenir compte des



absences. D'autres demandent en revanche que la formation soit prise en partie ou en totalité sur les vacances et les RTT.

L'intervention de l'entreprise peut mener à des engagements après l'obtention du diplôme. La société d'Anthony Lorenzon, qui suit l'Executive MBA de l'Essec, a réglé la moitié de sa formation. « Je suis redevable de leur investissement en temps et en argent », estime-t-il. Il s'est engagé à rester au moins trois ans dans la société.

Quoi qu'il en soit, les écoles accompagnent les candidats dans la constitution de leur dossier qui demande un véritable savoir-faire. Le montage est d'autant plus complexe que les règles ont été modifiées avec la mise en place du nouveau dispositif de formation. Et les participants conjuguent souvent plusieurs modes de financement. ■



Cécile Edy (à gauche)
et Claire Peloux
suivent l'EMBA
de Paris Dauphine.
COLLECTION PERSONNELLE